

DÉBAT PUBLIC

PLAN NATIONAL DE GESTION DES MATIÈRES ET DÉCHETS RADIOACTIFS

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019

5^e édition
2019 - 2021



COMITE REGIONAL GRAND-EST CGT

Ce cahier d'acteurs est présenté par le Comité régional Grand-Est CGT (CRGE CGT). Le Comité régional est la structure régionale interprofessionnelle de la CGT.

La Confédération Générale du Travail (CGT) a pour but la défense des salariés, de leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs.

Contact

Comité Régional CGT Grand-Est
2 rue Drouin
54000, Nancy

Jérôme MARCEL : 06-08-63-83-06

CAHIER D'ACTEUR N°60

Cahier d'acteur PNGMDR du Comité Régional Grand Est

PRESENTATION GENERALE DU PROPOS

Entre sites de stockages en surface, projet d'enfouissement en couche profonde, activité de trois centrales nucléaires, démantèlement quasi terminé d'une quatrième et à venir d'une cinquième, répartis entre Ardennes, Aube, Haute-Marne, Meuse, Moselle, et Haut-Rhin la région Grand-Est est, de longue date, entièrement traversée par ce débat public sur le PNGMDR.

En 2013, les comités régionaux CGT Lorraine et Champagne-Ardenne déposaient un cahier d'acteurs commun à propos du projet Cigéo, indiquant que les déchets nucléaires concernés par le stockage profond existent déjà, qu'aucune des solutions de gestion desdits déchets ne ferait unanimité, comme aucune desdites solutions proposées ne serait totalement satisfaisante, le risque zéro n'existant pas.

Il indiquait déjà également que ce débat sur le stockage géologique s'inscrit dans un débat plus large, particulièrement celui de la transition énergétique.

Le débat public actuel, intitulé Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs, se situe bel et bien dans un cadre plus large. La gestion des matières, comme des déchets, implique l'idée des solutions de stockage et d'entreposage comme évoquée, mais aussi les notions de recyclage des matières radioactives, abordant à l'évidence le sujet de la transition énergétique via les processus de productions énergétiques.

SECURITE/ SURETE ET GOUVERNANCE

Dans tous les cas, qu'il s'agisse de stockage, d'entreposage, de sites de production ou de retraitement des combustibles usés, les questions liées à la sécurité et la sûreté doivent être pleinement abordées et donner lieu à de véritables garanties. Elles constituent pour nous la priorité des priorités.

En ce sens, la protection des Hommes (salariés et populations) tout comme celle de l'environnement (sols, eaux, faune, flore, air etc.) nous oblige à :

- Répondre aux interrogations des citoyens, en toute transparence, sur les risques et les incertitudes, mais aussi sur les faisabilités et les avancées technologiques.
- Mettre tous les moyens de suivi et de concertation à disposition des citoyens et des salariés des territoires et des sites concernés.
- Organiser des concertations avec les pays frontaliers au regard de la particularité transfrontalière de notre région Grand-Est.

Par conséquent, le CRGE CGT exige que soit définie une gouvernance claire, transparente, participative et exemplaire, à la hauteur des enjeux d'une démocratie comme celle de notre pays. Le « sujet » nucléaire ne doit pas être l'affaire des seuls experts mais bien l'affaire de toute la société. La participation citoyenne inclut, à l'évidence, le monde associatif, tout comme les Organisations Syndicales. Tout doit être assuré pour qu'à chaque étape des processus décisionnaires - de la conception à la gestion en passant par l'exploitation - cette concertation puisse se dérouler efficacement et avec la participation de tous et cela y compris pour le Comité de Haut Niveau (le CHN) qui doit intégrer les représentants de la société civile dans ses réunions prévues annuellement.

TRANSITION ENERGETIQUE ET RECYCLAGE DU COMBUSTIBLE

Le recyclage (ou retraitement) du combustible usé a été décidé dans le cadre du développement des Réacteurs à Neutrons Rapides (RNR). Ce type de réacteur, dit de « quatrième génération », peut fonctionner avec du Mox provenant de ce retraitement du combustible.

Si la question du Mox se doit d'être posée au niveau de son utilisation prochaine, sa production effective et son utilisation actuelle suscitent des interrogations quant au fait que ce recyclage ne solutionne pas, en soi, la question de la gestion des déchets ainsi générés. En effet, même en moindre quantité, la fabrication du Mox produit aussi des déchets.

De plus, ces déchets sont plus radioactifs qu'un déchet « classique ». A noter que Cigéo n'est pas prévu pour ce type de déchets. Les difficultés de gestion et de stockage sont donc ainsi toujours de mise et même accentuées.

La nécessité de la transition énergétique prend là tout son sens afin de ne pas être tributaires d'une seule et unique solution plaçant toute production énergétique, ou du moins sa plus grande partie, sous une seule approche ayant pour conséquence de nous rendre dépendants d'un seul « dogme » et de ses conséquences.

Pour le CRGE CGT, le retraitement du combustible prend totalement du sens s'il est mené de pair avec le projet RNR.

L'arrêt récemment annoncé du projet ASTRID, s'il était maintenu, réinterroge la filière nucléaire et nécessite une analyse pointue des avantages et inconvénients d'une telle décision. Celle-ci doit être corrélée au recyclage existant et ses débouchés présents ou à venir.

Pour le CRGE CGT, la transition énergétique constitue une obligation qui nécessite de véritables moyens et de réels investissements.

IMPACTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX, AMENAGEMENT DES TERRITOIRES CONCERNES

L'adaptation des territoires afin de mener au mieux l'activité nucléaire passe donc nécessairement par leur aménagement, et cela sur la base d'un développement humain durable. Ce développement doit se faire dans le cadre d'une vision d'ensemble avec les territoires environnants. Il y a donc nécessité de faire évoluer la croissance dans une logique de co-construction

territoire – industrie/services. L'objectif de réduction de l'empreinte écologique et la prise en compte de la consommation énergétique doivent faire partie du projet.

Dans la continuité de l'exigence CGT en termes de gouvernance, l'ensemble des acteurs socio-économiques, les GIP, les Collectivités territoriales et l'Etat doivent être regroupés pour impulser et suivre au plus près le développement / aménagement des territoires concernés. Le rôle de l'Etat et son engagement concret doivent être affirmés.

Les activités actuellement en débat vont engendrer des activités connexes (habitat, capacités d'accueil, services publics, santé, formation initiale et continue, eau, réseaux transports fret/voyageurs et divers, ...) liées directement aux activités nucléaires mais aussi indirectement à la vie quotidienne des populations qui seront impactées. La définition de politiques précises sur ces questions doit être régnante.

Au niveau du transport, des études doivent être menées pour le fret, via l'opérateur national SNCF, concernant des lignes ferroviaires à réactiver ou à dédier. Les aspects liés à la mobilité des salariés (directs et indirects) et des populations concernées, doivent également s'inscrire dans ces études.

Le fluvial, y compris les canaux type Fréycinet, devrait être intégré dans ces études.

Enfin, le réseau routier doit lui aussi être adapté. Il devra bénéficier à l'ensemble des populations et des usagers et pas seulement à une activité isolée.

DISPOSITIFS SOCIAUX ET ECONOMIQUES SPECIFIQUES

La nature de l'activité et les conditions particulières de travail pour les salariés du secteur nucléaire nécessitent des dispositions spécifiques en termes de droits, notamment le droit d'intervention. La CGT sera particulièrement exigeante sur ce point ainsi que sur les questions de qualifications, de formation, d'hygiène et de sécurité. Le droit du travail français doit s'appliquer à tout salarié intervenant dans les activités décrites, tout en considérant par ailleurs que la sous-traitance utilisée de manière quasi systématique n'a pas sa place dans ce type d'activité.

Pour rappel, les régions ayant compétence en matière de formation, la construction d'une Gestion

Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) territoriale doit être de mise. Cela doit permettre de déterminer les besoins en emplois, les formations et les compétences nécessaires. Cela permettra ensuite d'identifier les formations et les organismes de formation, y compris d'enseignement supérieur et de recherche, à développer ou à créer en proximité dans les territoires concernés. Une politique économique volontaire doit être menée afin de permettre le développement et l'implantation d'entreprises, ainsi que la création d'emplois qualifiés.

Il s'agira donc de discuter de la formation initiale à la formation supérieure, en passant par la formation continue.

Enfin, les secteurs de Recherche et Développement (R&D) dans les domaines ciblés par les activités nucléaires (production, recyclage, stockage, etc.) doivent être priorités et financés puisqu'il s'agit d'investissements stratégiques en termes économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux.

C'est pourquoi le CRGE CGT exige donc :

- Une rentabilité de l'activité bénéficiant à tous, et qui soit d'intérêt général et non pas au service du seul projet industriel.
- Une véritable GPEC territoriale.
- Une R&D permettant de redynamiser les territoires concernés et leur image.

CAS PARTICULIER DU STOCKAGE GEOLOGIQUE ET REVERSIBILITE

Cigéo constitue un cas particulier dans le sens où son activité de stockage n'est pas encore effective. Ainsi existe-t-il encore une certaine marge de manœuvre en termes de possibles, de méthodes, et de procédés.

Le stockage profond ne doit pas enfermer ni bloquer la réflexion de manière définitive. Les générations à venir ne doivent pas subir des décisions passées sans pouvoir intervenir, rectifier, corriger voire même reculer. Le récent contre-exemple de Stockamine, dont la réversibilité vient d'être remise en cause par le gouvernement, montre qu'il faut être exigeant en matière de nucléaire quant à la sécurité et la sûreté, mais aussi pour ne pas hypothéquer l'évolution et l'avenir des sociétés et des civilisations futures.

Les hypothèses d'aujourd'hui peuvent ne plus être celles de demain comme le démontre l'évolution des connaissances scientifiques. Le développement des

nouvelles technologies et les avancées scientifiques doivent permettre d'imaginer un autre devenir pour des combustibles usés et/ou des déchets. Des pistes existent déjà, comme par exemple :

- La réduction de la radioactivité par laser selon les travaux du Professeur Mourou.
- La réutilisation de déchets considérés comme ultimes actuellement mais pourquoi pas réutilisables ou recyclables demain.

Il s'agit donc de se prémunir contre tout enfermement dans un schéma unique de pensée ou dans tout procédé industriel qui imposerait de fait ce type schéma.

C'est pourquoi le CRGE CGT exige une réversibilité totale ainsi qu'une période plus longue que celle définie à 120 ans, afin de :

- Pouvoir intervenir dans les galeries de stockage en cas de problème.
- Permettre une surveillance optimale et pérenne des colis et non pas une surveillance « allégée » au-delà de la période des 120 ans.
- Poursuivre les recherches et pouvoir ainsi bénéficier de toute évolution technologique susceptible de changer la donne du devenir des déchets stockés par exemple.

Le CRGE CGT demande également que soit créé un Observatoire sanitaire spécifique au territoire sur la base d'une notion de « Point zéro » permettant la conduite d'études se fondant sur une référence de départ.

Enfin, comme le CESER Grand-Est l'a voté sur proposition de la CGT, rien ne doit commencer à Cigéo, pas même la phase pilote, tant que l'ensemble des questions de sécurité (incendie, hydrogène etc.) ne sont pas totalement réglées.

CONCLUSION

Le PNGMDR interroge donc quant à ses enjeux sociétaux et sociaux futurs. Les générations à venir tout comme l'Humanité en devenir seront ainsi tributaires des décisions que nous devons prendre aujourd'hui. Indéniablement, il nous faut donc bien mesurer et évaluer nos résolutions du présent afin de ne pas hypothéquer l'avenir.

C'est en ce sens que le CRGE CGT se prononce pour :

- Une sécurité et une sûreté optimales sur la base d'une gouvernance dont la société civile doit être pleinement partie prenante.
- Une transition énergétique volontaire mais clairvoyante, dotée des moyens nécessaires.
- Des choix de production d'énergie (EPR/RNR) en cohérence avec le recyclage de combustibles
- Une activité nucléaire qui valorise le territoire, tout en s'inscrivant dans une politique d'intérêt général.
- Une GPEC territoriale et une R&D réelles et efficaces afin de promouvoir et de dynamiser les sites concernés.
- Une réversibilité totale et la création d'un Observatoire sanitaire spécifique pour Cigéo.